

COMMUNE DE GENAS (RHÔNE) - ANNÉE 2024
DÉCISION DU MAIRE n° 2024-004

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION – EXTENSION DU CENTRE COMMUNAL D’ACTION SOCIALE

Nomenclature : 7.5.1 Subventions

LE MAIRE DE GENAS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-22 et L 2122-23

Considérant l’appel à projets des communes lancé par le Département du Rhône, dans le cadre du Partenariat Territorial, afin de soutenir les investissements portés par les communes sur le territoire du département,

Considérant que la commune souhaite procéder à l’extension du CCAS dans le but de maintenir et d’offrir de meilleures conditions d’accueil aux personnes en difficultés financières ou sociales, tout en s’adaptant aux nouvelles normes de sécurisation des équipements publics,

Considérant que la commune souhaite conforter la place de la nature en centre-ville, via la création d’un nouveau jardin de poche urbain,

Considérant que le montant du projet (maîtrise d’œuvre et travaux) est estimé à 250 000 € HT environ,

DÉCIDE

Article 1 : De solliciter le Département du Rhône dans le cadre de l’appel à projets lancé par celui-ci en 2024 et de déposer en conséquence un dossier de demande de subvention relatif au projet d’extension du Centre Communal d’Action Sociale et de création d’un nouveau jardin de poche.

Article 2 : De dire que cette demande de subvention portera sur environ 30 % du montant de l’opération susmentionnée, soit une subvention d’un montant maximal de 75 000 €.

Article 3 : Les conseillers municipaux seront informés de cette décision sans délai et il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Article 4 : La direction générale des services de la Ville de Genas est chargée de l’exécution de la présente décision. Tout recours contre cette décision devra être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois suivant son affichage.

Fait à Genas, le 5 juin 2024

Daniel VALÉRO

Maire de Genas
Vice-président du Département du Rhône
Premier vice-président de la CCEL